VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA DESIRABLE

Résidence en bois à Deux Etages

No 1171 RUE CONSTANCE,

Près de la rue Erato.

SUCCESSION DE GEORGE MEYERS OU MYERS.

No 42,874—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G Friedrichs Encanteur, Bureau No 834 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 mars 1901, et rendu dans la succession ci dessous intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :—

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1171 rue Constance, entre les rues Erato et Gaiennié, ayant double galeries de face, escaliers vestibules au dessus et au dessous, contenant 10 chambres, citernes, hangar, cour pavée en briques sur le côté, assez grande pour une allée de voiture. Le lot est plus amplement décrit comme suit : Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasins, Erato et Gaiennié désigné par le No 3 sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé dans le bureau de David L. McCay Esq., anciennement notaire, pour référence. Le dit lot mesure en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une allée dans le fond de 7 pieds de largeur, en commun au dit lot et ceux adjacents. Dans un district populeux, à proximité du district industriel; marchés, écoles et églises.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, la police d'assurance transférée, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jas Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30 4 mai 7

—LA—

BATISSE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, No 427 Avenue Esplanade,

Entre les rues Decatur et North Peters. Occupée par le

Fire Insurance Patrol No 2.

Dans l'affaire de Frederick Paderas vs Robert L Paderas.

No 64,404—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 834 rue Commune—MARDI, 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 20 mars 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :—

La bâtisse très commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée depuis quinze ans par la Fire Insurance Patrol No 2, ayant un premier étage un grand appartement, facilement convertie pour un magasin ou autre affaire; entrée de côté couverte pour wagon; dans le fond il y a un grand entrepôt et une grande écurie à deux étages avec 2 belles chambres au dessus; au deuxième étage il y a un appartement spacieux pour dormir, cabine à bain et 2 chambres; le troisième étage contient vestibule, 3 chambres et cabinet. La bâtisse est éclairée partout au gaz et à l'électricité, cour et banquette pavées, etc. Le tout plus amplement décrit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espanade, Français, Decatur, Champs-Elysées et Nord Peters, désigné comme lot No 1 de l'îlet No 3, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer de ville daté le 16 avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire dans cette ville, le 16 mai 1832, et mesurant, en mesure anglaise, 32 pieds de face à l'avenue Esplanade par 127 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté plus près de la rue Nord Peters et 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue des Français.

La propriété est en bonne condition partout, faisant face à une avenue solidement pavée, et a été régulièrement occupée par le Fire Insurance Patrol depuis plusieurs années, et apporte un revenu de $40 par mois.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, en Un et Deux ans de crédit. Les billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 en sus du prix de vente et de payer les timbres du revenue intérieur des U. S.

Actes de vente pardevant A. B. Leopold, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs

23 mars—23 31—Avril 7 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

Le Commode et Confortable Cottage-Résidence Elevé.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 834 rue Commune — MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncières à savoir :

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond, No 916 avenue des Champs-Elysées contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavés, le tout plus complément décrit comme suit, à savoir :

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Remparts et Bourgogne et mesurant 26 pieds 8 pouces de la à la rue Champs-Elysées sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds, 6 pouces, 3 lignes et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Remparts, une première profondeur de 122 pieds, 2 pouces, 5 lignes, de là 50 pieds 1 pouce sur une ligne parallèle avec la rue Champs-Elysées vers la rue Remparts; de là une profondeur de 5 pieds, 8 pouces vers la rue des Français, de là 23 pieds, 5 pouces, 4 lignes vers la rue Bourgogne et parallèle avec la rue des Français, de là une profondeur de 26 pieds, 7 pouces, 6 lignes à sa ligne du fond sur laquelle il mesure 53 pieds, 3 pouces, 4 lignes; composé de parties des divers lots Nos 42 et 43 sur un plan du Faubourg Marigny. Le tout en excellentes conditions, commode et convenablement situé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 ou en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du R. I. pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 2 9 16 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de H. M. & L. M. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 339—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Laura Hyams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Kernan & Gowland, avocats.

23 avril—23 27—mai 2

Succession de Margaret Lotz, Veuve de Henry Wichterich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,752—Division E—Attendu que Katie Wichterich a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Lotz, veuve de Henry Wichterich, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Chas. Louque avocat.

23 avril—23 27—mai 2

Succession de Mme Pauline Costa

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 57,020 et 57,023—Division D—Avis est par le présent donné aux héritiers et créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Harry H. Hall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14 av—14 18 23

Succession de Mme Catherine O'Brien veuve de Patrick O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,449—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel D. Mooty, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Buck, Walsh & Buck, avocats.

19 avril—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Henry Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,502—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. A. Simmons, curateur ad hoc, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

16 av—16 20, 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme le No 1212 Bayou St Jean ou Port (maintenant la rue Moss), entre Washington (maintenant De Soto) et St-Jean (maintenant Bell).

Henry Burmeister vs J. A. Larose et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre de forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port et par les rues Washington, Première et St Jean, mesurant cent sept pieds de face sur le Bayou St-Jean ou la rue Port sur trois cent cinquante et un pieds de profondeur sur un côté, trois cent vingt quatre pieds de profondeur sur l'autre côté et cent cinquante pieds de face à la rue Première.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Duvigneaud, avocat pour le plaignant.

19 avril—19 25—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Boulangerie, aussi un cheval et un wagon et harnais.

William Mollenkamp vs August W. Waldorf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,653—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI 29 avril 1901, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir :

Sur les lieux, No 2615 rue Tchoupitoulas.

Le contenu entier de la boulangerie, sur les lieux susdits, consistant d'anges à pain, "steambox", "pans", comptoirs, vitrières, boîtes et paniers à pain, divers, etc., d'après l'inventaire.

Aussi un cheval et wagon et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

23 mars—23 25 29—avril 4 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Premier District.

Crowley, Flautt et Howell vs Mme Veuve Peter Setze.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,524—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivis de la défenderesse, Mme Veuve Peter Setze, dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., située dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désignée comme partie du lot No 5 sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Larcache, N. P., daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesure dix-sept pieds cinq pouces une ligne et demie de face à la rue Lafayette sur cent six pieds huit pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

23 mars—23 25 29—avril 4 12 19 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Metropolitan Bank versus Peter Blaise, Affaire No 48,041.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als, Affaire No 48,042.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als Affaire No 48,043.

Frank X. Fitzpatrick subrogé à tous les droits du plaignant contre Peter Blaise dans lesdites trois affaires.

Propriétés connues comme suit :

1—Comme le No 125 rue Johnson.

2 et 3—Grande propriété résidence de valeur coin S. O. des rues Canal et Johnson.

4—Comme les Nos 1131, 1133 rue Perdido, coin de la rue Bassin.

5—Comme les Nos 436 et 438 rue Claiborne, coin de la rue Perdido.

439 et 437 rue Clara, coin de la rue Perdido.

6—Comme les Nos 524 et 526 rue Bertrand.

7—Comme les Nos 1954, 1952, 1956, 1957, 1959 et 1961 rue Gravier.

8—Comme les Nos 209 et 211 rue Claiborne, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

9—Comme les Nos 4853, 4855, 4863 et 4865 rue Annonciation, entre les rues Lyon et Upperline.

10—Comme un terrain vide rue Fouchet, entre les rues Carondelet et Baronne.

11—Comme les Nos 130 et 128 rue Prieur, coin Douane.

12—Comme les Nos 2122, 2124, 2128, 2130, 2132 et 2134 rue Perdido.

13—Comme lot de terre de valeur, vide.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de trois plurias writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Canal et Galvez et l'avenue Cleveland (anciennement la rue Jackson ou Gasquet) désigné par le No Deux sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et par le même numéro sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 16 mai 1877 et annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, ancien notaire, daté le 25 mars 1879, lequel dit lot de terre mesure d'après ledit devis en plan vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, vingt six [26] pieds sept [7] pouces sur la ligne du fond, cent quarante trois [143] pieds sept [7] pouces sur la droite et cent trente quatre [134] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes sur la ligne le séparant du lot No 3.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même district et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos quatre et cinq sur un certain plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et dont une copie faite par C. A. Hedin, architecte et ingénieur civil, daté le 11 mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire; lesdits lots mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, et vingt-six (26) pieds, sept (7) pouces de largeur dans le fond par les suivantes profondeurs à savoir, le lot No quatre a cent vingt cinq (125) pieds, deux (2) pouces et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No trois et cent seize (116) pied, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent seize (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent sept (107) pieds, sept (7) lignes de profondeur sur la ligne le séparant des lots Nos six, sept et huit.

3° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et l'îlet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos six et sept sur un plan dressé par Charles G. De Lisle, le 3 février 1888 et annexé à un acte passé pardevant A. V. Phillips, ancien notaire, le 9 août 1888, dûment enregistré dans le bureau des aliénations livre 129, folio 373; lesdits lots mesurant comme suit à savoir : le lot No six mesurant vingt-six (26) pieds, trois (3) lignes de face à la rue Canal, sur cent neuf [109] pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Johnson, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, et le dit lot No sept est contigu au dit lot No six et mesurant vingt six [26] pieds, quatre (4) lignes de face à la rue Canal sur cent neuf [109] pieds dix [10] pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes parallèles; avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes des dites propriétés ci dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant.

4° Un certain lot ou portion de terre, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, St-Jean, maintenant Bassin, Gravier et Remparts, formant l'encoignure des rues Perdido et Bassin, et mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade sur la rue Bassin, entre lignes parallèles, de soixante trois pieds onze et un quart de pouces et désigné par le No Un sur un plan fait par Joseph Pilié, alors voyer de ville, le 30 janvier 1833, annexé à un acte de vente passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, sous la date du quatorzième jour de février 1833.

5° Un lot de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Clara, Claiborne et Perdido et désigné par le No 4 sur un devis étant une copie d'un plan dressé par Williams et Patten, voyers, le 31 août 1895, annexé à un acte de vente à Thomas Maguire, et aussi par le même numéro sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de ville, le 27 novembre 1860, le dit lot formant l'encoignure des rues Claiborne, Perdido et Clara, et mesurant trente-trois pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Clara, trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade sur la rue Perdido de cent trente pieds sept pouces et trois lignes et une profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No trois de cent dix-sept pieds six pouces et deux lignes.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C, maintenant îlet No 473 borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot No 13 sur un plan dressé par Louis Bringer voyer, le 20 avril 1839; déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant trente pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Bertrand, sur cent vingt deux pieds sept pouces de profondeur.

7° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, et désignés par les Nos 16, 17 et 18, d'après un plan de C. Zimple, daté le 6 septembre 1834 et déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, sous le No 42, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Deux certains lots ou portions de terre, etc., située dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Cleveland et Palmyre, mesurant quarante-trois pieds de face à la rue Claiborne sur cent trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesurant plus ou moins.

9° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, (autrefois Jersey), Lyon, Upperline et Laurel, mesurant ensemble cent quatorze pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 15 mai 1878. La dite portion de terre est composée de premièrement, vingt deux pieds de face à la rue Annonciation, par toute la profondeur du lot No 2, le tout des lots Nos trois et quatre de l'îlet No sept du faubourg ouest Bouligny, sur un plan dressé par B. Buisson le 6 janvier 1850 deuxièmement, un certain morceau ou portion de terre mesurant quarante pieds de face sur ladite rue Annonciation par ladite profondeur de cent pieds, et étant le tiers ouest des lots originaux désignés par les Nos neuf et dix sur un plan de C. F. Zimple, daté le 18 mars 1834.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 429 borné par les rues Foucher Carondelet, Baronne et Amélie, désigné par le No 20; ledit lot de terre mesurant vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de cent cinquante pieds.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Douane et Roman, et désigné par le No Seize de l'îlet ou carré No 63, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la 2ème municipalité, daté le 1er mai 1846, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire en cette ville. Le dit lot fermant l'encoignure des rues Douane et Prieur, et ayant, en mesure anglaise vingt-sept pieds de face à la rue Douane, et s'étendant en profondeur cent six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles et de face sur la rue Prieur.

12 Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 517, borné par les rues Perdido, Galvez, Johnson et Poydras, ledit morceau ou portion de terre mesure quatre-vingt-dix-neuf pieds de face à la rue Perdido sur cent dix pieds de profondeur plus ou moins.

13° Un certain îlet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné par le numéro 780 borné par l'avenue Carrollton, les rues Solomon, Banks et Bendin.

Tous les mesurements donnés ci-dessus étant plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés ci dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant les propriétés de Peter Blaise.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

George W. Flynn, avocat pour Frank X. Fitzpatrick, subrogé

23 mars—28 25 29—avril 6 12 19 21 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés améliorées de valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Connu

I. Comme vieux No 161 (et nouveau No 1041) rue St Louis, étant l'encoignure N E des rues Remparts et St Louis,

II. Comme vieux No 157 (et nouveau No 1035) rue St Louis, entre Remparts et Bourgogne.

III. Comme nouveaux Nos 1303 et 1305 rue Peniston, entre Perrier et Pritanée.

IV. Comme nouveaux Nos 2743 et 2745, 2747 et 2749 rue Gasquet, entre White et Broad,

Et les nouveaux Nos 138 et 140 rue White, entre Canal et Gasquet.

V. Comme nouveaux Nos 2739 et 2741 rue Gasquet, entre White et Broad.

Robert Upshur vs Frank Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne; le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à un acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue St-Louis sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune cinq pieds trois pouces et une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 161 rue St Louis, ledit lot formant l'encoignure Nord-Est des rues Remparts et St-Louis.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre C, sur un devis par S. G. de l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à l'acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St Louis par quatre vingt sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune, cinq pieds trois pouces une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant connues comme les Nos municipaux 308 rue Decatur et 311 rue Nord Peters.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un et deux ans en un an, le tout à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit, s'il y en a, devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et devant être représenté par des billets de l'acquéreur (le paiement desquels doit être garanti par hypothèque spécial et lien de vendeur sur ladite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, etc.)

Actes de vente aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du revenu, les actes devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, que les acquéreurs en plus de leurs encchères assumeront les taxes de 1901, s'il y en a et déposeront au moment de l'adjudication, dix pour cent prix d'achat.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 avril—4 5 12 19 26 — mai—3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1905 rue Palmyre entre les rues Roman et Prieur.

Geo. Redersheimer vs Philip Brandenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Roman, Prieur et Jackson, maintenant Gasquet, lequel lot de terre est désigné par le Numéro Un sur un plan daté le 1er juin 1843 et déposé en l'étude de William Shannon notaire, d'après le plan No 15 de son livre de plans; et d'après cela, et à un devis d'arpentage de W. T. Thompson, député voyer de ville, daté le 9 juillet 1857, et annexé à un acte en date du 10 juin 1897 pardevant Théo. G. Spitzfaden, notaire, le dit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Fredriche & Bartley, avocats pour le plaignant

22 mars—22 23 29—avril 4 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clero et al (Wm J. Salter, mandataire), vs Mme Appolonie Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'îlet No 169; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fred Adolph, avocat.

30 mars—30—avril 4 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le vieux No 136 et maintenant No 924 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Veuve Alfred Grima vs Peter Pizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 64 684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 93, borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne, mesurant en mesure américaine, d'après un plan fait par J. A. Oeille, architecte, daté 30 juillet 1863, déposé pour référence dans le bureau du shérif de cette paroisse, vingt trois pieds six pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant désignée par le vieux numéro municipal 136 rue Bienville, (maintenant No 924.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant

20 avril—20 22 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1905 rue Palmyre entre les rues Roman et Prieur.

Geo. Redersheimer vs Philip Brandenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des